



SICECO

territoire
d'énergie
CÔTE-D'OR

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE EN CÔTE-D'OR - N°2 / JUILLET 2017

Énergie : succès des achats groupés

Lancée en 2014 pour le gaz, amplifiée depuis en intégrant l'électricité, la fin des tarifs réglementés dits « professionnels » a suscité de nombreuses initiatives visant à optimiser l'achat public. Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, tout comme de nombreux autres syndicats d'énergies, a constitué, en coordination avec ses homologues de Bourgogne-Franche-Comté, un groupement de commandes, s'adressant aux acteurs publics. Ces initiatives rencontrent un important succès. Plusieurs raisons à cela :

- * **D'importants gains sur la facture**, qu'il convient de relativiser car les prix de l'énergie, aujourd'hui très bas, sont volatiles
- * Une **forte réduction des coûts administratifs** tant pour le lancement des marchés (un seul appel d'offres au lieu de plusieurs centaines) que pour leur suivi
- * Un **rôle d'intermédiaire** assumé par le coordonnateur du groupement, destiné à prévenir d'éventuels conflits mais aussi à garantir l'intérêt des membres : ainsi, les nouveaux marchés ont fait l'objet d'optimisations tarifaires, tandis que les évolutions survenant en cours de marché (CEE précarité, marché de capacité) ont été traitées lors de négociations encadrées avec les fournisseurs

Avec les groupements d'achats d'énergies, les acteurs publics disposent désormais d'une expertise spécialisée, dans des conditions très favorables, l'implantation communale des syndicats d'énergies favorisant en outre une indispensable relation de proximité. Sans aucun doute, de nouvelles collectivités rejoindront les groupements déjà constitués.

Le groupement d'achats d'énergies Bourgogne Franche-Comté compte, à ce jour, 988 membres dont la majorité se trouve en Côte-d'Or (321). Il couvre un volume de consommation du secteur tertiaire :

- * **Électricité** : 187 GWh dont 57,5 GWh pour la Côte-d'Or (44 % concerne l'éclairage public)

- * **Gaz naturel** : 207 GWh dont 70,5 GWh pour la Côte-d'Or

Au total, ce groupement gère 13 800 points de livraison pour l'électricité et 2 100 pour le gaz naturel. Une consultation des fournisseurs d'énergies est en cours. Après l'attribution de l'accord cadre prévu en juin, les marchés subséquents seront lancés en juillet.

La concurrence progresse, le tarif bleu résiste

Sous l'impulsion des achats groupés organisés par des associations de consommateurs, près de 100 000 particuliers auraient opté pour des offres à prix de marché lors du dernier trimestre 2016. C'est ce qui ressort du dernier observatoire des marchés de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). De fait, le mouvement de sortie des tarifs réglementés s'accélère, avec 336 000 nouveaux clients concernés pour l'électricité et 241 000 pour le gaz. La plupart d'entre eux ont souscrit des offres chez les concurrents d'EDF et Engie, fournisseurs historiques. La baisse des prix de marché explique largement ces transferts : la CRE souligne que les offres mutualisées ont engendré des gains conséquents : 23 % en électricité, 17 % dans le gaz (pour la partie fourniture).

Nouveaux fournisseurs, nouvelles offres

L'attachement des Français aux tarifs réglementés demeure solide. Dix ans après l'ouverture des marchés, on compte 4 560 000 sites en offre de marché sur un total de 32 millions (14 %). Dans l'électricité, avec les tarifs bleus, EDF conserve donc de solides positions. Ses concurrents connaissent des fortunes diverses : en pleine mutation vers les services, Engie ne bénéficie que modérément de l'ouverture réelle des marchés, tandis que Direct Énergie affiche plus de 2 millions de clients en France. Les grands groupes ont des ambitions contraires : tandis qu'Enel cédait ses activités à Quadran, Total rachetait Lampiris, le fournisseur titulaire des appels d'offres groupés de l'UFC Que choisir. Or, selon une étude, la concurrence risque de fortement s'intensifier : 16 nouveaux fournisseurs ont été agréés en 2016, et 22 les trois années précédentes. Effet « transition énergétique » oblige, beaucoup, comme Ilek, ekWateur, Plüm Energie..., misent sur le tout numérique et les économies d'énergie pour séduire les particuliers. En 2007, le prix était l'élément-clé pour se différencier. Aujourd'hui, les offres sont « vertes », « locales », « collaboratives », voire rétributives (le client est récompensé s'il parvient à consommer moins). En attendant l'émergence de possibilités nouvelles avec le compteur Linky : demain, le client déterminera sans doute lui-même son offre.



SMILE : le plus grand smartgrid français

Deux conseils régionaux (Bretagne et Pays de la Loire), neuf syndicats départementaux d'énergies regroupés en deux pôles énergie, un regroupement de collectivités et d'industriels : tel est le consortium qui porte SMILE, le plus vaste projet national de réseau électrique intelligent en France.

« SMILE » (prononcez : Smart Ideas to Link Energies) vise à créer une « vitrine » de l'excellence industrielle française dans les smart grids. Le projet, distingué par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, s'appuie sur des réalisations prometteuses, notamment celles de Morbihan Energies et du SyDEV, le premier à l'échelle d'un quartier avec « Ker Grid » et le second dans tout un département avec « Smart Grid Vendée ».

À partir de ces expériences et de la forte implication des deux pôles régionaux d'AODE, SMILE permettra un déploiement à très grande échelle de l'intelligence du réseau, visant l'équilibre entre consommation et production, la flexibilité locale, une moindre sensibilité à la pointe...





CENTRALE
MICRO-HYDRAULIQUE À
SEMUR-EN-AUXOIS

Côte-d'Or Énergies, une SEML pour produire de l'énergie renouvelable

De plus en plus de collectivités investissent dans des installations de production d'énergies renouvelables (EnR), valorisant ainsi les ressources locales. Créatrices d'emploi non délocalisables, les EnR contribuent au dynamisme d'un territoire et assurent des retombées financières qui peuvent être réinjectées dans le tissu économique local. Ainsi, la production « verte » est parfaitement adaptée au modèle d'investissement public, qui vise la valorisation à long terme.

EnR et intercommunalité

Néanmoins, les projets d'EnR sont parfois très importants et nécessitent un partenariat avec le privé. À cet effet, le SICECO a créé, en octobre 2015, Côte-d'Or Énergies, une Société d'Économie Mixte Locale (SEML). Dans une approche qui concilie aménagement du territoire et dialogue avec les habitants, les projets sont multiples : panneaux photovoltaïques, éoliennes, micro-hydraulique, biométhane... Et, pour renforcer l'« acceptabilité sociale », le financement participatif se développe. Il permet d'associer des acteurs locaux et des particuliers à des projets identifiés, en mobilisant de l'épargne tout en assurant une rentabilité garantie.

Les projets de Côte-d'Or Énergies

Pour l'éolien, la SEML a entamé des discussions afin d'acquérir des parcs éoliens. Elle souhaite remettre en fonctionnement des centrales micro-hydrauliques à Bèze et à Semur-en-Auxois. Enfin, la SEML a lancé dernièrement une campagne de prospection pour étudier les possibilités de réaliser des centrales photovoltaïques en toiture (recherche de toitures publiques et privées favorables).

Valoriser les investissements de ses communes adhérentes en faveur des économies d'énergie

Les dossiers de CEE, déposés sur le registre national EMMY depuis décembre 2013, ont été vendus. Le montant total de la vente s'élève à 247 265 €. Les CEE vendus correspondent pour 68 % à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique effectués sur les bâtiments communaux tels que le passage en double vitrage, l'isolation du bâti, l'installation de chaudière à condensation ou basse température, ... Ces derniers sont redistribués alors aux adhérents, proportionnellement au poids de leurs actions dans le dépôt des CEE.

Au total, ce sont 172 135 € qui sont redistribués à 79 collectivités du département. Les 32 % restants concernent des travaux de rénovation et de modernisation de l'éclairage public.

[En savoir plus en cliquant ici](#)



Avez-vous pensé à nous informer ? Lorsque les coordonnées de la commune, du Maire ou d'un délégué changent, pensez à nous en informer : igevrey@siceco.fr ou 03 80 50 99 20.

Agenda

Septembre 2017 : réunion de la Commission Consultative Paritaire (CCP) avec les EPCI et réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

20 octobre 2017 : Assises de l'énergie (2) et 70 ans du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or



179 135 €

C'EST LA SOMME ISSUE
DE LA VENTE DES CEE
ET DISTRIBUÉE À 79
COLLECTIVITÉS, DONT LE
SICECO, LE 24 MAI DERNIER

SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

9A rue René Char - BP 67454 - 21074 DIJON CEDEX - 03 80 50 99 20 - contact@siceco.fr

Directeur de la publication : Jacques Jacquenet

Dépôt légal en cours

Crédits photographiques : © SICECO ; © FNCCR ; radiateur : © pearl - Fotolia.com

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime au traitement des données à caractère personnel vous concernant. Pour toute demande ou désinscription, adressez-nous un message à contact@siceco.fr.

www.siceco.fr